

# REUNION DE LA COMMISSION « AGIR MAINTENANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » de la CLE DURANCE du 17 octobre 2024

---

Note de contexte de la Commission « Agir maintenant face au changement  
climatique »

---

## Une commission thématique du SAGE DURANCE

La commission « Agir maintenant face au changement climatique », réunie pour la première fois ce 17 octobre, est l'une des quatre commissions thématiques mise en place pour alimenter les réflexions de la Commission locale de l'eau Durance. Elle a été proposée à la suite de la crise sécheresse de 2022. Cet épisode inédit a mis en avant une forme de vulnérabilité nouvelle du territoire Durancien. Face à cette situation de nombreux acteurs du territoire ont identifié des actions à entreprendre pour mieux se préparer à de tels épisodes. Cette commission « Agir maintenant face au changement climatique » est proposée comme un lieu de discussion autour de ces multiples actions engagées sur le territoire, dès aujourd'hui.

## Poursuivre le dialogue initié en 2022

Lors de la crise sécheresse inédite vécue en 2022, la dépendance réciproque entre certains usages amont et aval du territoire s'est révélée comme un sujet de préoccupation majeur. Pour éviter l'émergence de conflits entre les acteurs, les élus du SMAVD ont souhaité mettre en place un espace de dialogue entre les principaux représentants territoriaux et les gestionnaires des grandes infrastructures de transferts d'eau.

La mise en place de ce dialogue, qui a donné lieu à plusieurs réunions au cours de l'été 2022, s'est relevée très fructueuse et utile. Il a notamment permis à ces représentants de partager la connaissance des efforts de chacun et d'échanger sur les engagements possibles pour gérer cette situation de crise. A l'issue de ces rencontres, un programme actions, porté par les différents acteurs du territoire, a été dressé. **Ce programme d'action est joint en annexe.**

Il est proposé de poursuivre un dialogue ouvert autour des actions utiles à engager, des difficultés rencontrées et des investissements à mobiliser pour avancer.

## Faire le point sur les actions engagées depuis 2 ans

L'interface web Vigie-Durance-Verdon (<https://www.smavd.org/ressources/vigie-durance-verdon-interface/>) permet désormais de partager une vision globale et continue des principaux apports et prélèvements du bassin versant de la Durance, ainsi que le niveau des lacs de barrage. Une instance d'anticipation se réunit en 2023 et 2024 pour prévoir et suivre la période estivale.

Un plan de résilience du Lac de Serre-Ponçon au changement climatique est engagé. Il permet notamment de s'adapter à des fluctuations plus importantes de la côte du lac en été.

Des études structurantes liées à un projet de dérivation des rejets de la chaîne hydroélectrique à Berre sont coordonnées par la DREAL, étudiant des perspectives de valorisation de l'eau.

Les acteurs agricoles poursuivent des efforts pour s'adapter à une ressource moins abondante demain. Les collectivités se sont également fortement mobilisées avec notamment des assises départementales donnant lieu à de nouveaux engagements. La DREAL a travaillé à une meilleure coordination interdépartementale de la gestion de crise sécheresse avec un arrêté cadre pour les axes Durance et Verdon qui intègre les territoires desservis, dépendant de la ressource stockée.

Notre commission fera le point sur ces grandes avancées.

### **Partager, coordonner, impulser : les ambitions de la Commission « Agir maintenant face au changement climatique »**

La commission « Agir maintenant face au changement climatique » permettra de poursuivre cette dynamique de partage et de coordination des actions à l'échelle du territoire concernée par la ressource durancienne, en cohérence avec la démarche de SAGE.

En partageant les avancées mais aussi les facteurs de blocages et de réussite de ces actions, la commission permettra d'identifier collectivement les freins et les moyens de pouvoirs dépasser les difficultés. Elle pourra stimuler la mobilisation des acteurs et l'engagement des actions structurantes qu'il est nécessaire d'enclencher rapidement.

Le travail mené, en parallèle, par la commission « eau et usages », sur la prospective d'évolution de la ressource et des usages, permettra aux membres de la commission d'évaluer si les actions d'ores et déjà engagées, sont des leviers suffisants pour anticiper les évolutions du climat. Il pourra s'agir alors d'impulser de nouvelles actions pour y parvenir.